



Intitulé du poste : (H/F) **Conseiller de prévention**

Catégorie statutaire / Corps :
**A/
CONTRAT ETABLISSEMENT**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **RESSOURCES HUMAINES**

Emploi(s) Type : GRH05

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Ecole nationale supérieure des beaux-arts
14, rue Bonaparte
75006 Paris

Contexte :

L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA) est un établissement public administratif, tout à la fois lieu de formation et d'expérimentation artistiques, lieu d'expositions, « musée de France » conservant des collections historiques et contemporaines et maison d'édition. Sous tutelle du ministère de la Culture (DGCA), les Beaux-Arts de Paris ont pour mission première la formation de 650 étudiants se destinant à la création artistique de haut niveau. Ils se déploient sur un vaste ensemble architectural entièrement classé au titre des monuments historiques, situé entre le quai Malaquais et la rue Bonaparte, à Paris. L'établissement dispose également d'un second site, en location, à Saint-Ouen, pour certaines activités pédagogiques. Elle est également propriétaire en propre d'un important parc immobilier légué, valorisés sur le marché locatif privé parisien.

Pour assurer ses missions pédagogiques et notamment la pratique artistique des étudiants, l'ENSBA dispose de près de 40 ateliers consacrés à la peinture, l'image, la performance et les volumes hybrides ainsi que d'une dizaine de bases techniques supports : bois, métal, forge, impression/édition, fresque, mosaïque, matériaux composites, point chaud et céramique. Chaque atelier ou base dispose d'outillages, machines et produits potentiellement dangereux porteurs de risques spécifiques.

Missions et activités principales

Sous l'autorité du secrétaire général, l'ingénieur santé sécurité au travail assiste et conseille les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il assure notamment les missions suivantes :

1. Contrôle :

- Veiller au respect des règles de prévention dans l'établissement et en contrôler la bonne application par les services ;
- Proposer aux chefs de service toute mesure de prévention des risques professionnels destinée à améliorer la sécurité et à préserver la santé ;
- Rédiger des rapports consécutifs aux interventions (avis, notes, rapports d'inspection) et suivre les registres réglementaires.

2. Conseil :

- Accompagner les chefs de service dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs démarches de prévention : assistance au choix des équipements de protection collective et individuelle, organisation et supervision du suivi des essais et contrôles prévus par les réglementations relatives à la prévention des risques spécifiques (risques chimiques notamment), organisation de la collecte des déchets dangereux, analyse des ambiances et des postes de travail et propositions d'aménagement... ;
- Rédiger en collaboration avec les services le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- Assurer le suivi du plan d'action et de préventions des risques professionnels (PAPRIPACT)
- Participer aux travaux et séances de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, des services et des agents (F3SCT) ;
- Procéder à l'analyse des accidents de service ou maladies professionnels pour améliorer les méthodes et l'environnement de travail

3. Animation :

- Constituer et animer un réseau d'assistant de prévention
- Elaborer et animer une politique de prévention adaptée à l'établissement ;
- Diffuser l'actualisation des connaissances dans les services ;
- Organiser des actions de sensibilisation et de formation à la santé et sécurité au travail pour les personnels.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Connaissances :

- Droit du travail et de la santé
- Méthode d'analyse de risques et de diagnostic des situations de travail et d'exposition ;
- Enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques en matière de prévention des risques ;
- Fonctionnement et attributions du comité social (Assemblée plénière et Formation spécialisée) ;
- Connaissances des rôles et compétences des différents acteurs et intervenants en matière de santé sécurité et conditions de travail (médecin du travail, agents chargés des fonctions d'inspection santé et sécurité au travail, ergonomes, psychologues du travail, assistant-conseiller de prévention, assistant de service social...).
- Technique d'argumentation

Savoir-faire

- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs (interne et/ou externe), dans son domaine de compétence ;
- Concevoir et mettre en œuvre des changements organisationnels ;
- Établir un diagnostic ;
- Construire / adapter des outils / méthodes de travail,
- Impulser une dynamique.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens de l'analyse ;
- Sens de la pédagogie et du dialogue ;
- Avoir l'esprit d'équipe
- Aptitude à l'écoute ;
- Sens de l'organisation

Environnement professionnel :

Liaison hiérarchique :

Le secrétaire général

Liaisons fonctionnelles : l'ensemble des services de l'établissement

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

L'ENSBA fonctionne selon le calendrier des établissements d'enseignement supérieur, avec 8 semaines de congés fixes : 1 semaine durant les vacances scolaires de printemps, 5 semaines entre la fin juillet et le mois d'août, 2 semaines en fin d'année. Les agents disposent par ailleurs de 2 jours de congés annuels et de 12 jours RTT mobiles. Selon les fonctions exercées, les Beaux-Arts de Paris permettent le recours au télétravail.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

De formation supérieure Ingénieur en prévention des risques ou équivalent, vous maîtrisez la réglementation en matière d'hygiène, sécurité, santé au travail et possédez de bonnes connaissances méthodologiques de ces secteurs.

Des connaissances en matière de risques chimiques seraient un plus.

Qui contacter ?

Tout renseignement complémentaire sur ce poste peut être obtenu auprès de :

Envoi des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts - 14 rue Bonaparte 75272 PARIS CEDEX 06, par courriel à monsieur Philippe DONNART, secrétaire général, philippe.donnart@beauxartsparis.fr ou sur l'adresse recrutement@beauxartsparis.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste : 20/12/2024

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement